

**Présents : 8**

M. Jacques ADRIANSEN – M. Éric BADET – M. Jérôme BONNOT – Mme Julie GENET – M. Christophe GESLOT – Mme Sandrine GRAPPEY – Mme Anne OLSZAK – Mme Ingrid TISSOT (suppléante de Mme Sylvie ZILIO)

**Absente excusée :** Mme Sylvie ZILIO (suppléée par Mme Ingrid TISSOT)

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Christophe GESLOT

Présidence de séance : Mme Anne OLSZAK

Début de séance : 19h

**1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2024**

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Syndical en date du 28 mai 2024 est soumis à l'approbation des Membres du Conseil Syndical.

Les conseillers syndicaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ces documents.

Une remarque : point 4-2 – « décide d'augmenter » au lieu de « décide d'augmentations ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 28 mai 2024.**

**2/ DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Mme la Présidente informe des dépenses effectuées depuis la dernière séance du Conseil :

- Le Ptit Dépanneur Comtois : réparation fenêtre salle de classe école OR ➔ 604,40 € T.T.C

**Les membres du syndicat prennent acte de cette information.**

**3/ RÉFECTION TOIT HALL D'ENTRÉE DU PÉRISCOLAIRE**

Mme la Présidente informe les élus qu'un dégât des eaux est survenu au niveau du toit du hall d'entrée du bâtiment consacré au périscolaire.

Une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de notre assureur qui ne prendra en charge que le changement du mobilier touché et non la réfection du toit.

Plusieurs entreprises ont été consultées, trois devis nous sont parvenus et ont été transmis aux élus en amont de la séance du Conseil :

- Nicolas piscine et espace vert :	4 485,72 € T.T.C.
- Les terrasses d'Olivier :	4 215,32 € T.T.C.
- BBS étanchéité (options comprises) :	4 075,22 € T.T.C.

Le Bureau du syndicat propose de retenir le devis des Terrasses d'Olivier, techniquement plus adapté aux besoins de réfection.

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de retenir la proposition de l'entreprise Les Terrasses d'Olivier pour un montant de 4 215,32 € T.T.C et autorise Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.**

#### 4/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Personnel** : Céline PERRON, ATSEM, est en arrêt jusqu'au 6 septembre. Remplacée par Mélina HERNANDEZ, Gabrielle CÔTE et Nadine ROUX.  
Augmentation de la rémunération de Josette COUETTE et Gabrielle CÔTE, qui a obtenu son CAP Petite Enfance avec une moyenne de 15/20.
- **École de Roset-Fluans** : le caisson de la VMC a été remplacé par l'entreprise Btg.  
Service civique pour la nouvelle année scolaire : Mme Laurine HAJOS, jeune habitante d'Osselle.
- **École de Routelle** : 12 chaises petite section ont été commandées le 19 juillet à l'UGAP ; nous sommes en attente de la livraison.  
Test d'un appareil d'eau ozonée avec l'entreprise NESTHY, prestataire travaillant régulièrement avec les Francas.
- **Copieurs écoles** : paiement d'une indemnité de résiliation de 6 324,00 € à l'ancien prestataire, prise en charge intégralement par le nouveau partenaire, Avenir Bureautique.  
Les nouveaux copieurs seront livrés aux écoles le 18 septembre.
- **ASCAP** : nouveau projet avec plusieurs œuvres déposées aux écoles sur le thème de la biodiversité.
- **Rentrée scolaire** : nouvelle institutrice, Mme Valériane TISSERAND, qui remplace Mme Sandrine JUIF-RIBEIL dans la classe des MS/GS.  
**Effectif de rentrée** : 145 enfants.
- **Cours de piscine** : la piscine CROPPET rencontre des problèmes d'infiltration qui vont nécessiter des travaux. Les cours seront probablement décalés à début octobre. 6 séances au lieu de 8.
- **Transports scolaires** : les horaires 2024/2025 restent inchangés, ils seront affichés devant les mairies et les écoles.
- **Demandes écoles** : changer le tapis d'entrée de l'école de Routelle ; des bons pharmacie et Intermarché ; massico école de Routelle.

Fin de séance : 19h57.

La Présidente, Anne OLSZAK

